

Dimanche 4 février 2018

60% des retraités, qu'ils soient issus de la Fonction publique ou du régime général, viennent de lire le montant de leur pension sur leur compte bancaire.

Ils découvrent l'ampleur de la ponction liée à la hausse de 1,7 point de la CSG : 25 € par mois pour une pension de 1 500€, 34 € pour une pension de 2 000 €. Cela représente 4,5 milliards¹ d'euros soustraits des pensions de retraite et d'invalidité sur une année alors que toute revalorisation est exclue pour 2018.

Il est inédit que l'on s'en prenne ainsi aux retraités avec une ponction d'une ampleur sans précédent. Sans compter que comme l'ensemble de la population, les retraités vont subir les hausses des taxes : les augmentations des complémentaires santé, du prix des carburants, du gaz, des péages...

Les éventuelles compensations liées à la suppression de la taxe d'habitation ne seront que partielles et n'interviendront qu'en fin d'année.



Devant cette situation inacceptable, les retraités restent mobilisés et vont amplifier leurs interventions pour leur pouvoir d'achat. Après la campagne « carte de vœux » au Président de la République, le SNUipp avec la FSU dans le « Groupe des 9 »* appelle à des actions nationales le 15 mars.

Déterminés, les retraités ne lâcheront rien !

¹ Rapport fait au nom de la commission des Affaires sociales sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture pour 2018.

* Les 9 organisations nationales de retraités : FSU, UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR CFE-CGC, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires-UNRPA.